



# VACANCES BMX – Découverte et perfectionnement

## Du 19 au 23 juillet 2021

**Stage ouvert à tous à partir de 8 ans:**  
Licenciés et non licenciés

### Horaires:

8h30 à 9h30: Accueil

9h30 à 12h : Pratique sportive

12h à 13h30: Pause repas

13h30 à 16h30 : Pratique sportive

16h30 à 17h30 : Goûter/retour au calme

<b>LUNDI 19/07</b>	BMX	BMX
<b>MARDI 20/07</b>	BMX	BMX
<b>MERCREDI 21/07</b>	VTT et Piscine*	
<b>JEUDI 22/07</b>	BMX	BMX
<b> VENDREDI 23/07</b>	BMX	BMX

\* Sous réserve des conditions sanitaires

### A prévoir par le pilote:

\* Repas (frigo et micro-onde à disposition)

\* Vêtements de BMX (ou pantalon long/haut à manches longues et paire de gants)

\* Vêtements de pluie

\* Vêtements de rechange

\* Tenue de sport pour les autres activités

\* Vélo en parfait état et casque (possibilité de prêt par le club)

\* Chambre à air en cas de réparation

Tarifs:	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
Licenciés Bi Club	25€	45€	60€	70€	75€
Autre	35€*	55*	70*	80*	85*

\*Non licenciés 2021 : Ajouter 16€ pour la couverture en assurance  
L'inscription doit être accompagnée du règlement (ordre de chèques : Biclub chapellois)

Renseignements : 02-38-70-55-85 /  
06-76-85-50-90 / biclub@orange.fr

### FICHE D'INSCRIPTION

(A déposer ou à envoyer au plus tard le Samedi 26 juin 2021 au : Biclub Chapellois-Chemin de Vaussoudun 45380 La Chapelle St Mesmin)

NOM : .....Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Adresse: .....

TEL : .....

PORT : .....

MAIL : .....

Personne à prévenir et numéro : .....

### REGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER:

Prise de traitement médical (accompagné de l'ordonnance):

.....

Allergies : .....

### AUTORISATIONS PARENTALE:

Je soussigné(e) ..... autorise mon fils ou ma fille à participer au stage BMX organisé par le Bi Club Chapellois.

J'autorise le responsable du stage à transporter mon enfant pour des activités à l'extérieur du site.

En cas d'accident survenant à mon fils ou ma fille, j'autorise le responsable du stage à prendre toutes les dispositions visant à préserver au mieux sa santé et à faire pratiquer toutes interventions médicales et/ou chirurgicales urgentes consécutives aux décisions prises par le corps médical local.

J'autorise / je n'autorise pas \* mon enfant à être pris en photo dans le cadre de ce stage.

\*rayer la mention inutile

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi